

MANIFESTE de la COMMUNICATION PUBLIQUE

Communication
PUBLIQUE

ASSOCIATION
POUR LA COMMUNICATION
DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

La communication publique s'engage !

Il est manifeste que chacun attend écoute, dialogue, attention, participation et résultats : le monde d'aujourd'hui ne tolère plus l'action descendante, la décision non concertée, encore moins l'injonction ou l'insincérité.

La société se transforme de plus en plus vite, notamment sous l'impulsion participative et citoyenne. Elle invite à construire et à porter une vision claire et accessible de l'action publique et de ses projets, pour entraîner, convaincre, agir et faire agir les administrés, les personnels ou les citoyens.

Le temps médiatique, le règne de l'instantané, la dynamique des réseaux

sociaux, la pression des chaînes d'information en continu, sont autant de défis pour les acteurs publics : gestes scrutés, paroles archivées, actes anciens exhumés, faits et dires vérifiés. Ils invitent le dirigeant public à l'exemplarité et à plus de transparence, tout en exigeant de l'efficacité. Un enjeu majeur quand la défiance se répand. Parallèlement, la relation avec le citoyen se réinvente et s'accroît notamment grâce aux opportunités qu'apportent les technologies.

La communication publique aide à comprendre les enjeux complexes qui émergent en un lieu, à un moment ou sur un sujet. Sa position d'observateur

attentif des évolutions sociales permet de définir et conduire des stratégies de communication pertinentes, adaptées et partagées, pour enrichir, faire comprendre et mieux faire accepter les politiques publiques.

Entre les usagers et les instances dirigeantes, la communication publique favorise l'écoute et la connaissance des opinions, contribue à élaborer de nouvelles relations avec les citoyens et les parties prenantes. Elle alerte sur les risques d'incompréhension, d'opposition d'intérêts, de rejet. Elle peut faire émerger des représentations collectives communes et faciliter des changements de comportement.

On est loin d'une action pour faire du buzz, de la recherche du dernier outil à la mode ou encore de l'emballage qui rendrait désirables comme par magie des projets déjà ficelés. Soutenir une politique publique, ce n'est ni monter un « coup de com », ni jouer au spin doctor ou au gourou, encore moins manipuler l'opinion.

La communication, notamment publique, doit en finir clairement avec ces approches dépassées où les outils prennent le pas sur les stratégies, où le storytelling artificiel ignore les réalités de terrain et où le langage fabriqué masque le sens de l'action.

Les directrices et directeurs de communication du secteur public, réunis dans l'Association Communication publique portent une autre exigence de leur métier. Ils conçoivent la communication comme constitutive d'une administration publique attentive, réactive, innovante et performante. Ils revendiquent de faire

de la pédagogie là où la complexité domine, quelle que soit la difficulté de l'exercice. Ils portent cette attente de considération et d'écoute qui fonde la relation avec les parties prenantes sur les sujets qui les préoccupent.

Les responsables de communication des institutions publiques s'attachent à créer les conditions d'une parole juste, sincère, porteuse de sens et de cohérence, la seule qui soit vraiment audible aujourd'hui.

Nous avons choisi d'exercer notre métier dans les organisations publiques pour le service de l'intérêt général. Notre volonté de porter la communication publique repose sur un engagement fait de convictions, des valeurs du service public et de professionnalisme.

*Les membres de l'association
Communication publique*

Le monde d'aujourd'hui ne tolère plus l'action descendante, la décision non concertée, encore moins l'injonction ou l'insincérité.

Plus que jamais décision et communication sont des éléments clés de l'action publique au service des citoyens.

Notre conviction, le sens de notre action

Une communication publique
utile et efficace repose sur :

**La prise en compte
de la communication dès la
conception** des politiques publiques
pour qu'elle contribue à produire les
effets recherchés ; la communication
est une dimension essentielle de l'action
publique.

**La relation permanente
avec la société et les publics**
pour permettre aux institutions
publiques de bien exercer leur mission au
bénéfice de l'intérêt général.

La sincérité portée par l'écoute
des publics, la pédagogie, la clarté et
l'accessibilité des contenus,
la cohérence des actions ;
les décisions doivent être comprises
par ceux auxquels elles s'appliquent.

L'évaluation en continu des actions
dans un souci de bonne gestion de
l'argent public.

Les Entretiens de Communication publique

permettent aux décideurs publics
de se retrouver pour porter
cette ambition au service
des politiques publiques.

Ce Manifeste est édité par les membres de
l'Association Communication publique.
Il est au service de tous pour aller au débat avec
les décideurs publics autour des questions qu'il
soulève et des pistes d'actions qu'il propose.
N'hésitez pas à nous donner votre avis,
à apporter votre contribution sur notre site
internet, et à solliciter l'association pour
organiser rencontres et initiatives.

CONTACT

philippe.deracourt@communication-publique.fr
01 40 20 92 00

SIÈGE SOCIAL

Conseil d'État

ADMINISTRATION

65 boulevard de Sébastopol
75001 Paris

www.communication-publique.fr

Communication
PUBLIQUE

ASSOCIATION
POUR LA COMMUNICATION
DES INSTITUTIONS PUBLIQUES